



Commission de l'économie, de l'emploi et du tourisme

210 - Enseignement supérieur et recherche

Propositions financières Budget Primitif 2014

Rapport n° CG/2013/63

Résumé :

La politique départementale en faveur de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche s'inscrit dans la perspective de soutenir le développement universitaire et scientifique, avec l'ambition de conforter son potentiel, son attractivité et son rayonnement international.

Le présent rapport propose les inscriptions de crédits de paiement pour l'exercice 2014.

Ventilation des propositions de crédits par Pôles et Directions		
Libellé Pôle	Libellé Direction	Projet Budget Primitif 2014
PDT	Direction du Développement Economique, Territorial et International	2 453 000,00
	TOTAL	2 453 000,00

2101 - Enseignement supérieur et recherche

Le soutien volontariste du Département du Bas-Rhin en faveur de l'Enseignement Supérieur et la Recherche s'inscrit traditionnellement dans le cadre de contractualisations notamment avec les autres collectivités locales et l'Etat. Au titre des conventions en cours, de nombreux engagements restent à solder.

Eu égard au degré d'avancement des projets soutenus, dans le respect des orientations politiques et des contraintes financières de la collectivité départementale, l'inscription de 2 M€ est proposée. Ce crédit permettra de répondre aux besoins de financement relatifs notamment au projet d'Institut Hospitalo-Universitaire de Strasbourg porté par l'Institut de Recherche sur les Cancers de l'Appareil Digestif (IRCAD), pour l'exercice 2014. La partie immobilière de ce projet qui émerge au Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) est financée par les trois collectivités locales à hauteur de 10 M€ chacune. Elle entrera pleinement dans sa phase opérationnelle durant l'année 2014.

En matière de fonctionnement, les propositions d'inscriptions budgétaires sur l'exercice 2014 relèvent prioritairement d'engagements pris dans le cadre du Contrat de Projets Etat-Région 2007-2013 (MISHA) ou du Contrat Triennal Strasbourg Capitale Européenne 2012-2014 (Fondation KASTLER) ou encore de la dotation annuelle de soutien au fonctionnement de l'IUFM nouvellement Ecole Supérieure de Préparation à l'Enseignement (ESPE), estimée à 360.000 € en 2014, et obligatoire en vertu de la Loi du 4 juillet 1990.

Récapitulatif des montants proposés par modes d'actions :

Code	Libellé Mode d'action	Crédits inscrits au BP précédent	Crédits proposés au BP
2101	Enseignement supérieur et recherche	4 647 900,67 €	2 453 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Sur proposition de la Commission de l'Economie, de l'Emploi et du Tourisme, et en accord avec la Commission des Finances et des Affaires Générales, le Conseil Général approuve les propositions d'inscriptions budgétaires exposées dans le rapport et traduites dans le Budget Primitif 2014, pour un montant de 2.453.000 €.

Strasbourg, le 18/11/13

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL